DEPARTEMENT DE
L'AVEYRON

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE CENTRES

Nombre de membres en exercice: 11	**PROCES VERBAL : Séance du 23 juin 2022**
Présents : 9	Le 23 juin 2022 l'assemblée régulièrement convoquée le , s'est réuni sous la présidence de Nadine VERNHES
Votants: 9	**Sont présents:** Nadine VERNHES, Pascal SERMET, Edith GAUBERT, André LAURAS, Guilhem CABROL - REVEL, Françoise BESSIERE, Régis BARRIA, Pierre COUDERC, Jacques GENIEYS **Représentés:** Jean-Luc GAYRARD par Pierre COUDERC **Excuses:** **Absents:** Jérôme REY **Secrétaire de séance:** Pascal SERMET

Le compte rendu de la séance du 19 mai est approuvé à l'unanimité

Objet : Redevance occupation du domaine public

Depuis fin 2020, Mr et Mme SUAU exploitent le camion de pizzas à Centrès, Tayac et Taurines. Jusqu'à present, il n'y avait pas de convention réglementant cette activité. Afin de se mettre en conformité, Madame le Maire propose de rédiger une convention d'occupation du domaine public, moyennant une taxe mensuelle de 40€/mois. A l'unanimité, le conseil municipal valide cette proposition.

Objet : Location salle des fêtes de Centrès Les Caminaïres

L'association Les Caminaïres organisent le octobre 2022 un marché gourmand sur la place de la salle des fêtes à Centrès.. L'association a loué la salle des fêtes. Le conseil municipal s'accorde sur la gratuité de la salle (1 abs, 3 contre, 6 pour)

Objet : Répertoire des chemins communaux

La loi 3DS prévoit le recensement des chemins ruraux pour une meilleure préservation de ces derniers. La commission voirie se réunira à l'automne afin de commencer ce recensement. Si d'autres personnes intéressés par ce projet veulent participer, elles pourront rejoindre la commission. Pascal SERMET présente le devis de l'entreprise "Cours et Jardins"' pour le débrouissallage des chemins de randonnés inscrit au topoguide. A l'unanimité le conseil municipal valide ce devis

Objet: Réforme des règles de publicité des actes - DE_2022_033

La réforme des règles de publicités prévoit à compter du 1er juillet 2022, la suppression du compte rendu des assemblées délibérantes. Seul le procès verbal de conseil rendra compte de la réunion.
Le procès verbal de chaque séance, rédigé par le secrétaire, est arrêté au commencement de la séance suivante et signé par le président et le secrétaire.
Le procès verbal est publié sous forme électronique si la commune possède un site internet.
Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation si le site n'est pas encore fonctionnel.
A l'unanimité, le conseil municipal décide donc de continuer la publication par affichage en mairie.

Objet : Délégation de signature Aveyron Ingénierie

Suite à la réorganisation du Service Urbanisme d'Aveyron Ingénierie, ce dernier nous propose de donner délégation de signature de certains courriers aux demandeurs à Mesdames VIOULAC, BESSEYROT et BOUTONNET. Un arrêté doit leur être adressé pour valider cette proposition.
A l'unanimité, le conseil municipal valide cette proposition.

Objet: Tableau d'avancement de grade Création et Suppression d'emplois - DE_2022_034

Madame le Maire expose au conseil que l'ancienneté des deux agents Françoise COUPIAC et Francis POMAREDE leur permet un avancement de grade, en échelle C2, adjoint principal 2ème classe.
Il convient donc de prendre une délibération afin de fermer les postes d'adjoint administratif et adjoint technique et d'ouvrir les postes d'adjoint administratif principal 2ème classe et adjoint technique principal 2ème classe
Le conseil Municipal décide d'adopter à l'unanimité les modifications du tableau des emplois ainsi proposés

Objet: Vote de crédits supplémentaires - centres - DE_2022_035

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de prendre une délibération afin d'ouvrir les crédits au compte 6281 du budget de l'exercice 2022, afin de pouvoir honorer la cotisation du SMICA

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-800.00	
6281	Concours divers (cotisations) SMICA	800.00	
	TOTAL :	**0.00**	**0.00**
INVESTISSEMENT :		**DEPENSES**	**RECETTES**
	TOTAL :	**0.00**	**0.00**
	TOTAL :	**0.00**	**0.00**

Objet: Devis fenêtres du Château de Taurines

Madame le Maire expose au conseil son idée d'organiser une collecte de dons à destination des particuliers et des entreprises ayant pour but de remplacer toutes les fenêtres du château de Taurines. Ces fenêtres sont détériorées et laissent les eaux de pluies s'infiltrer. Certaines ne peuvent plus s'ouvrir ou à contrario se fermer. Une demande de subvention sera également adressée à la Région. La collecte de sons se fera par la Fondation du Patrimoine.

Objet: Devis rétroprojecteur

Le rétroprojecteur de la salle du conseil est tombé en panne. Deux devis ont été reçu de la société EDS électronique pour la réparation ou le remplacement. Des devis supplémentaires vont être demandés à Bousquet à Baraqueville et DA Informatique à La Primaube

Questions diverses

Pierre COUDERC fait des observations sur le compte rendu du dernier conseil, concernant les accès au cimetière de Centrès

Edith fait part d'autres cimetières (Cassagnes, Brousse le Château, Salmiech) où les allées n'existent pas et sont enherbées. D'un commun accord, il est décidé de faire une réunion de la commission cimetières

Edith GAUBERT fait le compte-rendu de la réunion Projet de Territoire, Atelier 1, qui se déroulait à Baraqueville le 15 juin. Elle informe le conseil municipal de la réunion du Mercredi 29 juin à 20h30 à Tayac

Le jeu de la Sauterelle à Tayac : Guilhem Cabrol Revel fait remarquer que la corde autour du jeu est dangereuse, il faudrait rajouter une seconde corde

André Lauras fait le compte-rendu de l'assemblé générale de l'Adil qui s'est réuni le 23 juin dernier.

La séance est levée à 22h50.